

Paris, le 21 avril 2017

Restez connecté !
www.apnm-marine.fr

Une question ?
contact@apnm-marine.fr



<https://www.facebook.com/APNMMarine/>



https://twitter.com/APNM_Marine/

à Monsieur l'Amiral Christophe Prazuck
Chef d'État-Major de la Marine
60 Boulevard du Général Martial Valin - CS 21623
75509 PARIS Cedex 15

Objet : Invitation à l'assemblée générale fixée au 4 mai à 12h30 à l'École Militaire.

Amiral,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale d'APNM-Marine qui se tiendra dans l'amphithéâtre Suffren de l'École Militaire le jeudi 4 mai 2017 à 12h30.

Au moment où les APNM, autorisées par la Loi du 28 juillet 2015, se développent pour trouver leur place au sein de la concertation militaire renouvelée, vous feriez par votre présence un grand honneur à la communauté marine que nous représentons.

L'apport de votre vision de l'avenir de la marine et de l'attention que vous portez aux marins et à leurs conditions de vie professionnelle et personnelle permettrait de renforcer la perception de votre engagement dans ce domaine.

Préoccupés par les conséquences sur les carrières des déflations d'effectifs passées, des reports de limites d'âge, ainsi que des consignes générales de civilianisation et de dé-pyramidage des hauts postes, comme cela vient d'être rappelé dans la note de cadrage de l'EMA du 10 avril 2017¹, il nous semble essentiel de pouvoir rassurer la communauté militaire qui s'interroge de ne voir aujourd'hui que des surcharges d'activité à assumer sans réelle compensation.

En vous remerciant de l'attention que vous portez au développement des APNM et de la nouvelle organisation de la concertation renouvelée, nous vous prions d'agréer, Amiral, l'expression de notre respectueuse considération.

La présidence collégiale d'APNM-Marine :

QM1 Fanny Morvan

MJR Brice Lecat

CV Dominique de Lorgeril

¹ Note N° D-17-002082/DEF/EMA/PERF/BORG/NP du 10 avril 2017